

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple- un But- une Foi



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DES UNIVERSITES, DES CENTRES UNIVERSITAIRES
REGIONAUX ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)**

Monographie de fin de formation

THEME :

**Situation actuelle et perspectives de l'enseignement de l'EPS
à l'école primaire au Niger :
Cas de l'Inspection de l'Enseignement de Base 1 de la commune de
Dosso.**

Présentée par :

**Oumar Abdoukarim
HAROUNA**

Sous la direction de :

M. Michel DIOUF

*Inspecteur de l'éducation populaire,
de la jeunesse et des sports*

XVII^e promotion 2008 - 2010

REMERCIEMENTS

Nous réitérons notre profonde gratitude à toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cette monographie.

- ✓ Nos remerciements vont particulièrement à : Mr Michel DIOUF notre directeur de monographie qui malgré son calendrier chargé a accepté de diriger ce travail avec méthode, rigueur et abnégation, nous ne trouvons pas les mots pour lui exprimer une reconnaissance particulière mais nous disons tout simplement merci infiniment.
- ✓ Nos remerciements vont à tous les professeurs de L'INSEPS ;
- ✓ A tout le personnel administratif ;
- ✓ Et à la XVIIème promotion des élèves-inspecteurs **2008-2010**

Notre reconnaissance et nos remerciements vont également à :

- ✓ Tous les encadreurs (conseillers et l'inspecteur) de l'IEB /DO/C ;
- ✓ Tous les coordonateurs de CAPED de l'IEB/DO/C ;
- ✓ Tous les enseignants de L'IEB/DO/C.

Qu'ils trouvent ici notre profonde reconnaissance.

SOMMAIRES

Dédicaces	i
Remerciements.....	ii
Sommaire	iii
Sigles	vi
Liste des tableaux et histogrammes	vii
Introduction	7
Chapitre : 1 Le cadre théorique de l'étude.	9
1.1	D
définition des concepts.	9
1.1.1	E
enseignement.....	9
1.1.2	
Education physique et sportive	9
1.1.3	P
pratique de l'EPS.....	9
1.2	P
problématique	10
1.3	R
revue de la littérature.....	14
1.4	J
justification du choix du thème et objet de la recherche.	20
1.4.1	J
justification du choix du thème.....	20

1.4.2	O
bjet de la recherche.	20
Chapitre : 2 Présentation du champ de l'observation.....	21
2.1 Le Niger.	21
2.1.1 Le relief.....	22
2.1.2 Le climat	22
2.1.3 L'économie	23
2.1.3 L'Education.....	23
2.2 La région de DOSSO	29
2.2.1 L'inspection pédagogique de la commune de DOSSO.	29
2.2.2 Situation des écoles et classes.....	30
2.2.3 Effectif par cours et par sexe.	30
2.2.4 Population et Taux brut de scolarisation(TBS)	31
2.2.5 Tableau du personnel enseignant.....	31
Chapitre : 3 La Méthodologie.....	32
3.1 La population cible.	32
3.2 Outils et collecte des donnés.....	32
3.3 Période de déroulement de l'enquête.....	33
3.4 Difficultés rencontrées	33
3.5 Traitement des données.....	33
Chapitre : 4 Analyse et interprétation des résultats.....	34
4.1 Réponses de questionnaire adressé aux enseignants	34
4.1.1 Les enseignant ont-ils un programme d'E.P.S ?.....	34
4.1.2 L'E.P.S est-elle inscrite dans votre emploi du temps ?.....	35
4.1.3 Les séances prévues dans l'emploi du temps sont-elles respectées?.....	36
4.1.4 Les enseignants procèdent-ils les documents de travail ?	36

4.1.5 L'insuffisance du contenu des instructions officielles (I.O)	
Est-elle un facteur de blocage ?	37
4.1.6 Les enseignants préparent-ils leurs leçons d'E.P.S ?.....	37
4.1.7 Les questions de l'E.P.S sont-elles traitées pendant les séances de CAPED ?	38
4.1.8 Les enseignants disposent-ils d'un terrain pour d'E.P.S?.....	39
4.1.9 Les enseignants disposent-ils de matériel d'EPS à l'école ?	39
4.2 Réponses de questionnaire adressé aux coordonateurs.....	40
4.2.1 L'EPS est-elle inscrite dans la liste des thèmes de session de CAPED ?..	40
4.2.2 Pour quelles raisons l'EPS n'est-elle pas enseignée?	40
4.2.3 Quelles sont les suggestions des coordonateurs pour améliorer la situation?.....	41
4.3 Réponses de questionnaire adressé aux conseillers et à l'inspecteur.....	41
4.3.1 Les séances d'E.P.S sont-elles observées pendant les visites de classes...	41
4.3.2 Quelle appréciation est faite de la pratique de l'E.P.S à l'école primaire ?	42
4.3.3 Quelles sont les suggestions faites par les encadreurs ?	42
4.4 Synthèse et discussions des résultats.....	42
4.5 Suggestions et perspectives.....	44

Conclusion.....	47
------------------------	-----------

Bibliographie.....	49
---------------------------	-----------

Annexe

SIGLES

APS : Activités Physiques et sportives.

CAP : Certificat d'Aptitude Pédagogique.

CAPED : Cellule d'animation Pédagogique.

CI : Cours d'initiation.

CP : cours Préparatoire.

CFEPD : Certificat de Fin d'Etudes de Premier Degré.

CE1 : Cours Elémentaire Première Année.

CE2 : Cours Elémentaire Deuxième Année.

CM1 : Cours Moyen Première Année.

CM2 : Cours Moyen Deuxième Année.

DEPD : Direction de l'Enseignement du Premier Degré.

EPS : Education Physique et Sportive.

IEB/DO/C : Inspection de l'Enseignement de Base 1 de Dosso
Commune.

INSEPS : Institut National de l'Education Populaire et du Sport.

IO : Instructions Officielles.

MEN : Ministère de l'Education Nationale.

ONG : Organisation non Gouvernementale.

SG : Secrétariat Général.

TBS : Taux brut de scolarité

Tableaux et Histogrammes

Tableaux

N°	Libellé	Pages
1	Situation des écoles et classes	30
2	Effectifs par cours et par sexe	30
3	Population et taux brut de scolarité(TBS)	31
4	Personnel et enseignants	31

Histogrammes

N°	Libellé	pages
1	Avez-vous un programme d'EPS ?	34
2	inscrivez-vous l'EPS dans l'emploi du temps de votre établissement ?	35
3	Respectez-vous régulièrement les séances d'EPS prévues dans votre emploi du temps ?	36
4	Disposez-vous de documents pédagogiques pour vos préparations ?	36
5	Pensez-vous que les insuffisances du contenu des instructions officielles constituent un facteur de blocage pour l'enseignement de l'EPS ?	37
6	Est-ce-que vous préparez les leçons d'EPS ?	37

7	Est-ce-que vous traitez les leçons d'EPS pendant les séances de CAPED ?	38
8	Avez-vous un terrain d'EPS dans votre établissement ?	39
9	Disposez-vous de matériel sportif à l'école ?	39
10	Est-ce-que vous inscrivez l'EPS dans la liste des thèmes de session de CAPED ?	40
11	Est-ce-que vous observez l'enseignement de l'EPS pendant les visites de classe ?	41

INTRODUCTION

Selon la charte internationale de l'UNESCO (1978) [5], « La pratique de l'éducation physique et du sport est un droit fondamental pour tous. Tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique et au sport qui sont indispensables à l'épanouissement de la personnalité. Le droit de développer des aptitudes physiques, intellectuelles et morales par l'éducation physique et le sport doit être garanti tant dans le cadre du système éducatif que dans les autres aspects de la vie sociale ».

La constitution du Niger (1999) [9] stipule, en son article 11 que « Chacun a droit à la vie, à la santé, à la liberté, à la sécurité, à l'intégrité physique et mentale, à **l'éducation et à l'instruction** dans les conditions définies par la loi ».

L'objectif de l'EPS au Niger, d'une manière générale, est d'aider les enfants à grandir en bonne santé et de les préparer à entrer dans le monde du travail afin d'assurer leurs responsabilités de citoyens.

L'EPS est en effet bénéfique pour la santé du corps et de l'esprit. Elle nous inculque des leçons importantes sur le respect, la prise d'initiative, la coopération et favorise l'équité entre les citoyens tout en les aidant à surmonter leurs différences.

Il est, aujourd'hui, admis et démontré scientifiquement que l'activité physique est un aspect important de la vie des hommes et que l'EPS fait partie intégrante du processus d'éducation formelle. Or, de nos jours, l'importance et le statut de l'EPS sont remis en question dans les écoles primaires au Niger. Cela se traduit par une négligence de la discipline, par la réduction des horaires qui lui sont consacrés, par l'empiétement d'autres matières, par l'absence de terrain de sport dans des écoles et enfin par le manque de document pédagogique pouvant servir de guide à l'enseignement de l'EPS.

Cette situation est préjudiciable au bien- être physique et à la santé des enfants. Cela nous amène à poser la question suivante : quel est l'état de l'enseignement de l'EPS dans les écoles primaires de la commune de Dosso?

Ce travail de recherche, qui se propose d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation, a comme champs d'étude l'inspection de l'enseignement de base 1 de la commune de Dosso et a pour objet de faire l'état de situation de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

Le plan de notre travail s'articule autour de quatre chapitres :

- Le premier chapitre traite du cadre théorique de l'étude qui prend en compte la définition des concepts, la problématique, la revue de la littérature et l'objet de la recherche.
- Le deuxième chapitre est consacré à la présentation du champ d'observation où nous parlerons du Niger, de la commune de Dosso et de l'inspection pédagogique de Dosso.
- Le troisième chapitre concerne la méthodologie que nous comptons mettre en place pour vérifier notre hypothèse de recherche.
- Le quatrième chapitre sera réservé à la présentation, à l'analyse des résultats, à la formulation des suggestions et à la conclusion.

I. Cadre théorique de l'étude

1.1 Définition des concepts

1.1.1 Enseignement:

Il est défini comme processus de communication en vue de susciter l'apprentissage; c'est donc un ensemble d'activités assurées par le personnel enseignant auprès de l'élève dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs de l'éducation scolaire tels qu'ils sont définis dans les programmes d'études. (Meg 1981) .

1.1.2 Education physique et sportive (EPS) :

Selon Lafon (1979), « c'est la partie de l'éducation générale qui utilise comme moyen, l'exercice physique. C'est un ensemble de pratiques méthodiques et régulières destinées à développer, améliorer ou entretenir les qualités physiques, intellectuelles et morales qui permettent une meilleure adaptation de l'individu à son milieu physique et social, à son épanouissement, à l'harmonie de ses formes et de ses fonctions, à l'affermissement de sa santé ».

1.1.3 Pratique de l'EPS

Pour Fabiano (2008) [1 webo] la pratique de l'EPS inclut toutes les activités qui permettent à l'enfant d'avoir une capacité optimale d'apprentissage : formation sportive diversifiée avec enrichissement méthodique du répertoire moteur, renforcement de l'apprentissage des techniques de base à l'agencement variable des exigences posées par l'exercice.

1.2 Problématique

Au Niger, l'éducation physique et sportive a toujours fait partie des programmes scolaires depuis son accession à l'indépendance en 1960. L'EPS fait partie des disciplines qui contribuent à former un homme socialement apte et intellectuellement disponible à s'insérer dans la société.

Les jeux enseignés à l'école, qu'ils soient individuels ou collectifs, constituent des activités qui véhiculent des valeurs culturelles, ils visent à préparer l'enfant au respect des normes et valeurs et à un métier. Kenyatta disait que « Les Jeux ne sont souvent, ni moins qu'une répétition avant l'accomplissement sérieux du rôle que doit tenir chaque membre de la communauté ».

La pratique des activités physiques et sportives (APS) est alors bénéfique aux enfants. Elle leur permet de s'épanouir physiquement, forge leur caractère, favorise l'acquisition de vertus et la transmission de connaissances techniques. Les APS participent à l'harmonie du corps et au psychisme.

L'EPS aide les élèves à découvrir leur corps. Son importance est une réalité scientifique. Elle permet le développement des capacités physiques, intellectuelles et morales.

C'est pourquoi Limeau disait que « Le mouvement est indispensable au corps comme l'est l'action pour la personnalité ». Il affirme aussi que « l'éducation physique tout en favorisant le développement et l'entretien organique, l'acquisition des connaissances, propose la construction des savoirs qui permettent l'organisation et la gestion de la vie psychique à tous les âges ainsi que l'accès au domaine de la culture que constitue la pratique sportive ».

L'EPS participe au plein épanouissement de l'être humain et les APS confèrent à l'organisme un bon fonctionnement physiologique et psychologique tels que l'ordre, l'illustration et le dépassement de soi.

Au Niger, selon les instructions officielles(1990), [16] l'EPS à l'école primaire vise les objectifs suivants :

- L'amélioration de l'hygiène, de la santé de l'individu et de son bien-être.
- L'épanouissement des valeurs socioculturelles et morales.
- La préparation au monde du travail.
- Le développement des capacités psychomotrices (développement intellectuel et corporel).
- La préparation aux loisirs.
- La pratique à tous les niveaux d'âge.

A travers ces objectifs généraux, l'EPS vise l'épanouissement total de l'individu par l'acquisition et la maîtrise des capacités motrices, cognitives et sociales.

En donnant le goût de l'effort, la joie de la difficulté vaincue, l'EPS devient pour l'enfant un exercice de volonté, de formation du caractère.

En effet, le travail par équipe initie au sens de la discipline collective et à la notion du groupe. Mieux, le champ de formation en EPS intègre les autres disciplines de l'enseignement car certains exercices proposés aident à bien asseoir des notions telles que :

- Le Schéma corporel, la spatialisation, et la latéralisation.
- La lutte contre la dyslexie en lecture.
- La bonne coordination des mouvements en dessin.
- La maîtrise de l'espace en dessin.

Malgré l'importance reconnue à l'EPS par des penseurs cités plus haut et les objectifs que le ministère de l'éducation nationale s'est assignés, l'EPS est restée le parent pauvre du système éducatif Nigérien.

Depuis les années 1976 où l'épreuve sportive fut supprimée au certificat de fin d'étude du premier degré (CFEPD), la pratique de l'EPS commença à être irrégulière dans la plupart des établissements primaires.

En 1988, un séminaire organisé par des inspecteurs de l'enseignement et cadres des écoles normales tenu à Maradi faisait le constat suivant :

- Le programme en vigueur dans les écoles normales est en inadéquation avec le profil du maître du primaire.
- Les cours théoriques dispensés aux élèves maîtres ne font pas toujours l'objet d'une application sur le terrain.
- La plupart des élèves orientés dans les écoles normales ont une vision négative de l'EPS. [17]

A cela nous pouvons ajouter d'autres raisons qui bloquent la pratique de l'EPS. Ce sont entre autres : les effectifs pléthoriques dans les classes, l'absence de plateau d'EPS dans les écoles, l'absence de note chiffrée de l'EPS dans les différentes évaluations scolaires, l'absence de document pédagogique sur le terrain et les insuffisances des instructions officielles.

Au regard de tout ce qui précède il n'est pas surprenant de faire le constat et de se rendre à l'évidence que l'EPS souffre d'une léthargie grandissante dans les établissements primaires. Et malgré son caractère obligatoire, les heures consacrées à la pratique de cette discipline sont détournées au profit d'autres matières que les enseignants jugent fondamentales.

Cette détérioration de l'enseignement de l'EPS, si l'on ne prend garde aura des répercussions néfastes et irréversibles sur le développement des enfants.

A présent, l'on peut se demander quel est l'état de l'enseignement de l'EPS dans l'inspection de l'enseignement de base 1 de la commune de Dosso?

Les enseignants sont-ils confrontés à un manque de documentations dans le domaine? Où existe-t-il d'autres raisons non élucidées ?

Afin de trouver des réponses à ces questions nous formulons l'hypothèse de recherche suivante :

La situation actuelle de l'irrégularité de l'enseignement de l'EPS est liée à l'insuffisance du contenu des instructions officielles (IO), au manque de documents pédagogiques d'EPS dans les écoles, au manque de formation des enseignants et au manque d'infrastructures sportives dans les écoles.

1.3 Revue de la littérature

La pratique de l'EPS ne date pas d'aujourd'hui. Dans toute société, l'homme, pour s'épanouir physiquement, s'adonne à la pratique des AP qui englobent toutes les pratiques corporelles traditionnelles et modernes que les hommes ont héritées de leur culture ; ces pratiques sont, entre autres, les activités traditionnelles qui préparent l'enfant à son futur métier (cultivateur, éleveur...), les divers jeux de classe d'âge, les activités physiques traditionnelles (lutte, fête de corporation ...).

C'est dans ce sens que l'éducation physique et sportive est intégrée dans la formation des élèves. Cette éducation à l'école vise à former des hommes et des femmes d'action, capables de s'adapter aux situations de vie réelle.

Selon sport sans frontière (2008) [2 webo] « le jeu et les sports sont des réponses au développement éducatif, à la croissance, à l'épanouissement et à l'équilibre psychosocial des individus. Cependant, force est de constater que de milliers d'enfants à travers le monde n'ont pas accès à l'éducation physique ».

Pélicier (1993, [21], considère que « la vie est comme un jeu et c'est parce que l'homme est capable de jouer qu'il est capable de se situer par rapport à tout impératif qui se présente à lui. Il cesse alors d'être une marionnette pour devenir ce qu'il est : un sujet qui s'oblige quand il veut. » p273.

Pour Piaget (1968) [24], « la motricité est une source de connaissances... Personne ne peut sentir sa joie de vivre et sa bonne santé sans la pratique réelle d'une activité physique. Aussi, c'est par le mouvement que l'enfant apprend mieux à connaître son corps, les objets qu'il manipule ou qu'il rencontre ».

Bergeron (1993) [2], donne l'alerte en disant que : « les enfants qui ont manqué de jouer pendant leur enfance sont généralement ceux qui ont un

déficit important et de graves troubles moteurs, de mouvements incontrôlés, des déséquilibres, des attitudes et des comportements anarchiques ».

Bernard (1988) [3], clarifie que « l'enfant évolue vers sa maturité sur trois plans: affectif, cognitif et psychomoteur. Cette évolution a pour but de permettre à celui-ci l'accès à l'autonomie et à une personnalité propre ».

Quant à Deldime (1984), [10] il souligne que grâce à l'EPS « l'enfant grandit, sa taille augmente, apprend de nouvelles techniques et développe l'appréhension des concepts »p15.

Pour Fabiano (2008) [1 web] « les activités scolaires doivent permettre l'émergence d'une éducation physique et sportive qui oriente l'enfant vers les habiletés motrices par une diversité d'exercices le mettant dans des situations d'apprentissages appropriées. »

D'après Belanger (2006) [1]. L'école doit assurer l'acquisition des techniques sportives de bases sous leurs formes élémentaires et si possible élaborée par le biais d'une pratique rationnelle et orientée.

Comme pour le rejoindre Voizot (1993) [25] estime que « les activités physiques et sportives ne se limitent pas seulement à l'éducation physique mais regroupent toutes les pratiques corporelles traditionnelles et modernes que les enfants de l'école primaire ont héritées de leur culture ». En effet, si les pays Européens ont adopté et développé la pratique de l'EP à l'école, les Africains par contre ont découvert l'EPS avec la colonisation.

C'est ainsi qu'en 1982, la conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFESJES) [7] s'est réunie à Brazzaville pour mettre en place un programme d'EPS à l'école primaire.

Au cours de cette réunion tous les pays présents ont reconnu que l'EPS, de par sa spécificité, est en mesure d'apporter une contribution particulière au développement complet de la personne et ce dès le bas âge.

Ainsi plusieurs travaux de réflexions ont été menés dans le cadre de l'enseignement de l'EPS.

Sans être exhaustif, nous allons tenter de mettre en relief la synthèse de quelques travaux de recherche réalisés en EPS :

En 1988, la librairie intercontinentale[13] rapporte l'expérience de Vanves (1987) sur la pratique du sport à l'école réalisée pendant trois ans avec des enfants de 11 à 14 ans, répartis dans 2 classes A et B.

Les élèves de la classe A pratiquaient douze (12) heures par semaine d'APS réparties en cinq (5) après-midi et les enfants de la classe B avec les mêmes types d'activités mais en deux (2) heures trente (30) mn par semaine et sous la direction d'un même maître.

Les résultats de l'expérience ont démontré que les élèves de la classe A ont la taille, le poids et la capacité vitale plus développés que les amis de la classe B. Leur musculature abdominale connaît un développement plus important. Cette classe A, a également enregistré 84% de réussite sur le plan des résultats scolaires contre 78% pour la classe B. Les élèves de la classe A sont plus attentifs et présentent des réflexes collectifs plus rapides que ceux de la classe B. Il ressort de cette expérience que la pratique des activités physiques et sportives à l'école primaire permet un bon développement staturo-pondéral si elles sont régulières, d'une part et d'obtenir des meilleurs résultats scolaires d'autre part.

Quant à l'expérience d'Abidjan (1987), elle s'est réalisée avec deux groupes d'enfants de vingt élèves de CM1 de même âge, de sexe masculin et de même origine socio-économique.

Un groupe est composé d'enfants nageurs et un autre groupe de non nageurs.

A l'issue des résultats, il ressort le constat suivant :

Sur le plan morphologique, les nageurs présentent un meilleur développement surtout au niveau de la taille, du poids, de la poitrine. Leurs volumes respiratoires sont supérieurs à celui de leurs camarades et leur volume cardiaque plus important.

A l'INSEPS de Dakar, il existe plusieurs mémoires qui ont traité des difficultés de l'EPS à l'école élémentaire et au préscolaire.

Nous pouvons citer entre autres les mémoires de :

- BADJI (2001) [17], dans son mémoire en STAPS qui porte sur « la place et l'importance des activités physiques(AP) dans l'éducation des enfants du préscolaire, exemple de 4 districts du département de Dakar». Fait ressortir dans les recommandations de son enquête que l'Etat doit élaborer des politiques de perfectionnement et de formation des enseignants. L'Etat doit accompagner les écoles avec des moyens financiers et du matériel didactique. Et enfin l'Etat doit imposer aux inspecteurs le contrôle des enseignements des activités physiques au préscolaire.
- TOURE (2008) [4] a traité de « La problématique de l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire, cas de la commune de THIES». Il laisse apparaître clairement les résultats de son enquête qui font ressortir d'une part, l'importance de l'EPS et d'autre part, la négligence dont fait l'objet la pratique de l'EPS par les enseignants qui ne respectent pas leur emploi du temps.

Au Niger nous pouvons retenir quelques articles et mémoires sur l'EPS à l'école primaire, ainsi :

- Soumana (1992) [21] dans un article intitulé l'émergence de l'EPS à l'école primaire disait que : « la séance d'EPS doit être réfléchie, préparée et écrite comme toute séance d'une leçon ». La régularité de l'enseignement de l'EPS crée un équilibre psychophysiologique

chez l'élève pratiquant. Irrégulière, elle est source de perturbation physiologique et psychologique chez l'élève et affecte le résultat scolaire.

- SERIBA (1992) [14] dans l'article intitulé Rôles sociaux de la pratique des APS écrivait : « En tant qu'éléments de la culture, comme supports à la santé et à l'activité de loisirs, les APS peuvent assurer aussi l'acquisition des connaissances relatives à l'acquisition d'aptitude permettant d'accéder à l'autonomie et à l'intégration ».
- Par ailleurs, SALEY (1993) [19] dans son mémoire, intitulé « Education physique et sportive : une discipline marginalisée » constatait que les maîtres inscrivent l'EPS dans leurs emplois du temps, mais aux heures de la pratique ils ne sortent pas de leurs classes.

Les raisons avancées sont : Le non respect du volume horaire de l'enseignement de l'EPS dans les écoles et l'insuffisance de la formation des enseignants en matière d'EPS.

- Pour Sougouma (2001) [23] dans son mémoire intitulé « l'EPS à l'école primaire » a mis en évidence que la pratique de l'EPS est quasi absente, les résultats font ressortir que la majorité des enseignants n'accordent pas d'importance à la valeur éducative de la matière.
- Alors conseille et conclut HIMA (2006) [11], dans son mémoire intitulé : « Pratique de l'Education physique et sportive (EPS) et développement psychosocial des enfants à l'école primaire » que les élèves qui pratiquent l'EPS ont des aptitudes psychosociales plus développées que ceux qui ne pratiquent pas.

Cette revue de littérature nous inspire le commentaire suivant : l'âge du préscolaire et du primaire constitue une période de consolidation de nombreux

aspects de la personnalité, plutôt qu'une succession d'acquisitions nouvelles. Le développement moteur, psychosocial et affectif devient alors une affaire sérieuse à cette période d'intégration sociale.

En somme, l'ensemble des littératures cadrent avec la vision principale de cette étude qui se veut une modeste contribution à la compréhension et à l'explication d'une situation qui impose d'agir pour inverser la tendance au grand bonheur des enfants Nigériens

1.4 Justification du choix du thème et objet de la recherche

1.4.1 Justification du choix du thème

Dans le souci de voir prospérer l'enseignement de l'EPS au primaire et au secondaire, nous avons beaucoup échangé et discuté avec les enseignants et les encadreurs pédagogiques du secteur de l'éducation Nationale.

Ces échanges nous ont permis de constater un abandon progressif de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

En principe, toute matière prévue par les programmes doit être effectivement enseignée parce qu'elle complète d'une manière ou d'une autre la formation des élèves.

Au regard de tout ce qui précède et, en tant qu'enseignant d'EPS, soucieux de voir prospérer l'EPS, nous avons choisi de traiter ce thème.

1.4.2 Objet de la recherche

L'objectif général de la recherche est de :

Faire l'état de la situation de l'enseignement de l'EPS au primaire.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- Voir si l'EPS est effectivement enseignée au primaire.
- Attirer l'attention des décideurs sur la nécessité d'agir avec diligence

pour résoudre le problème.

Après le cadre théorique, nous passons à la présentation du champ de l'observation.

II. Présentation du champ de l'observation

2.1 Le Niger

La situation géographique du Niger fait de lui un carrefour d'échange entre l'Afrique du nord et l'Afrique au sud du Sahara. Situé en Afrique occidentale entre les 11°37 de latitude d'une part, et les méridiens 16° de longitude EST et 0°10 de longitude d'autre part. Le Niger s'étend sur une superficie de 1267000Km² avec une population de plus de 15 millions d'habitants. IL est l'un des pays le plus vaste de l'Afrique de l'Ouest et se classe 6ème à l'échelle continentale. Il est limité par le Burkina Faso et le Mali à l'ouest, l'Algérie et la Libye au nord, le Tchad à l'est, le Nigeria et le Benin au sud.

Le Niger est un pays agricole et pastoral et ses populations sont concentrées au sud près des points d'eau.



2.1.1 Le relief

Le Niger se présente comme une vaste pénéplaine ancienne, dont l'altitude moyenne est de 350 m. Trois grandes zones le partagent.

✓ Le Niger méridional.

C'est une bande de 1300km de long qui suit la frontière du Nigeria jusqu'au Mali. C'est la partie la moins aride du territoire national.

✓ L'Air

C'est un massif montagneux situé au nord-ouest du pays, étendu sur 300km du nord au sud et 200km d'est en ouest. Il présente un ensemble de hauts massifs cristallins volcaniques qui émergent d'un socle ancien.

✓ Le Ténéré

Il constitue la plus grande partie du nord-est du pays. C'est une plaine hyperaride qui se termine à l'est par la falaise du Kaouar et au nord par les plateaux du djado et du mangani. C'est la zone la plus aride du Sahara actuel.

2.1.2 Le Climat

Situé dans la zone la plus chaude et la plus ensoleillée de la terre, le Niger est doté d'un climat essentiellement désertique et extrêmement sec.

On distingue trois (3) régimes climatiques :

- Le régime aride saharien au nord.
- Le régime de transition sahel tropical de la région de l'air.
- Et le régime sahélien au sud.

Le climat est caractérisé par trois saisons :

- La saison chaude de Mars à Mai.
- La saison pluvieuse de juin à septembre.
- Et la saison froide d'octobre à Février.

2.1.3 L'économie.

Le Niger est membre de l'union économique et monétaire ouest-Africain (UEMOA).

Le Niger est un pays qui possède beaucoup de ressources minières :

L'or, le fer, le charbon, l'uranium, le pétrole ...

Les exportations vers la France de l'uranium des mines d'Arlit ont longtemps constitué une part importante du revenu extérieur du pays. En Janvier 2009, le gouvernement du Niger et la présidente de AREVA signaient une convention minière stratégique accordant au groupe nucléaire Français un permis d'exploitation sur le gisement d'Imouraren, présenté par AREVA comme la mine la plus importante de toute l'Afrique et la 2^{ème} au monde, derrière celle du Canada.

Ses mines de charbon, les plus profondes du monde, constituent 7% de son PIB.

Bientôt, le pétrole de la région de Diffa sera exploité par les Chinois et une raffinerie est en construction dans la région de Zinder.

Malgré ces ressources minières, le Niger possède l'un des indices de développement humain (IDA) les plus bas au monde.

Enfin, le secteur du tourisme est peu développé, les infrastructures rendant aléatoire l'essor de ce secteur.

2.1.4 Education

Selon la loi d'orientation du système éducatif nigérien (LOSEN) [15], la politique éducative nigérienne a pour finalité l'édification d'un système d'éducation capable de mieux valoriser les ressources humaines en vue du développement économique, social et culturel harmonieux du pays.

L'éducation vise le développement des capacités intellectuelles, physiques et morales, l'amélioration de la formation en vue d'une insertion sociale et professionnelle et le plein exercice de la citoyenneté.

Le système éducatif nigérien a pour objectifs de :

- former des hommes et des femmes en mesure de conduire dans la dignité leur vie civile et professionnelle.
- Former des hommes et des femmes responsables, capables d'initiative, d'adaptation, de créativité et de solidarité.
- Cultiver les vertus propres à l'épanouissement de l'individu, à la promotion et à la défense de la collectivité.

La LOSEN assigne au système éducatif la mission de répondre aux suivants besoins :

- ❖ Accroissement substantiel du taux de scolarisation et d'alphabétisation.
- ❖ Amélioration de l'efficacité interne et externe du système.
- ❖ Rentabilisation de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.
- ❖ Recherche de modalités nouvelles, de coût de l'éducation.

Cette étude s'intéresse au volet formel de l'éducation plus particulièrement de l'enseignement de l'éducation de base 1 ou enseignement primaire.

Selon la LOSEN, ce cycle se définit comme suit :

Le cycle de base 1 ou enseignement primaire est dispensé dans quatre(4) types d'établissement :

- Les écoles classiques ;
- Les écoles franco-arabes ;

- Les écoles expérimentales ;
- Les écoles spécialisées.

Les écoles accueillent les enfants de sept (7) à treize (13) ans.

Le cycle dure six (6) ans et est sanctionné par le Certificat de Fin d'Etude du Premier Degré (CFEPD) ou le Certificat de Fin d'Etude Primaire (CFEP) Franco-arabe.

L'enseignement de base 1 a pour finalités l'acquisition de compétences théoriques et pratiques qui préparent l'enfant à la vie active et /ou au passage au cycle de base II.

Notre étude va s'intéresser au programme d'enseignement d'éducation physique et sportive du 1^{er} degré (primaire).

Selon les instructions officielles (IO) [16], les activités ludiques chez l'enfant du primaire doivent être exploitées de manière à développer chez celui-ci le goût des activités physiques et sportives.

Ainsi, l'enseignant doit proposer à ses élèves des jeux attrayants qui sont un puissant moyen éducatif, car ils participent au développement le plus harmonieux et le plus complet possible des capacités physiques, individuelles et morales de l'enfant.

L'organisation de ces activités physiques et sportives inclut une programmation que le maître doit respecter. Il conduira son enseignement en tenant compte impérativement des objectifs assignés à chaque niveau. Il tiendra compte du milieu, du climat, des installations sportives, du matériel et des examens dans sa programmation.

L'établissement de cette programmation conduit à :

- ✓ Définir d'abord les objectifs pédagogiques en déterminant les niveaux à atteindre en fonction de la durée des apprentissages ;
- ✓ Choisir ensuite les moyens les mieux adaptés et prévoir les modalités d'évaluation.

Six grandes familles d'activités sont retenues pour aider le maître à opérer des choix judicieux :

- Jeux athlétiques
- Attaque-défense
- Jeux collectifs
- Danse
- Activités gymniques
- Activités d'orientation

Ces activités constituent des moyens permettant d'atteindre les objectifs définis.

▪ **Niveau : CI - CP**

Dans le prolongement de la maternelle, l'élève apprend à mieux connaître son corps et les possibilités qu'il lui offre ; il est mis en présence d'autres dans des situations stimulantes.

Les objectifs spécifiques :

- Adaptation à la vie du groupe : coopération, opposition ;
- Education posturale ;
- Amélioration de l'expression corporelle ;
- Amélioration de l'endurance ;
- Appréciation des distances et adaptation aux allures.

Les moyens :

- Jeux traditionnels enfantins en fonction du milieu ;
- Exercices de maintien visant à faire acquérir de bonnes positions afin d'éviter les déformations des squelettes ;
- Exercices naturels : marche, course, saut, grimper, lancer, lever, porter, attaque-défense, quadrupédie, équilibre ...

- Danse.

Volume horaire :

Deux (2) heures par semaine.

▪ **Niveau : CE1-CE2**

Les activités deviennent plus spécifiques. Leur mise en œuvre doit permettre aux enfants de satisfaire leur besoin de mouvement par une pratique équilibrée et diversifiée.

Les objectifs spécifiques :

- Poursuivre les objectifs du CI – CP et développer les qualités d'exécution : vitesse, adresse, souplesse, cran ;
- Apprentissage des règles fondamentales des jeux sportifs collectifs et des jeux d'équipes ;
- Eveil du sens de la coopération et de la responsabilité.

Les moyens :

- Maintien ;
- Initiation aux activités gymniques : la roulade avant et arrière, chandelle, enchaînement de ses éléments ;
- Jeux traditionnels appropriés ;
- Exercices naturels utilitaires : course, saut, grimper, lancer, lever, porter, attaque-défense, quadrupédie, équilibre.
- Jeux collectifs: football, basket-ball, volley-ball, handball.

Volume horaire:

Deux (2) heures par semaine.

▪ **Niveau : CM1 – CM2**

L'amélioration des capacités motrices, cognitives et sociales à partir des diverses activités enseignées permettra à l'élève de spécifier ses goûts.

Objectifs spécifiques :

- Adaptation à l'effort : endurance, résistance, vitesse ;
- Amélioration des conduites sociales et motrices : anticipation, coopération, opposition ;
- Maîtrise des règles de jeux ;
- Exploration du milieu physique naturel.

Les moyens :

- Jeux traditionnels ;
- Activités et jeux d'adaptation au milieu physique, naturel ou aménagé : plein air, escalade, nage ;
- Jeux d'orientation ;
- Activités de maîtrise corporelle et d'expression par le mouvement : gymnastique sportive, danse ;
- Jeux collectifs: football, volley-ball, basket-ball, handball.
- Sport de combat (attaque-défense): lutte, « langa » ...
- Athlétisme:
 - Course de vitesse: 50m pour les filles et 60m pour les garçons.
 - Endurance : courir longtemps à allure faible.
Course de résistance : 500-600m pour les filles
600-800m pour les garçons
 - Cross : 1500-2000m pour les filles
2500-3000m pour les garçons
 - Saut : en longueur et hauteur, triple saut
 - Lancer : lancer d'adresse, lancer de poids
 - Relais
 - Grimper

- Natation : en fonction des possibilités du milieu.

Volume horaire

Deux heures par semaine.

Evaluation

- L'évaluation des progrès individuels et collectifs doit se faire à l'aide de grilles de repères et grâce à la constitution d'un dossier servant de bilan, accompagnant l'élève durant sa scolarité.

A partir de l'observation de ses élèves, le maître doit établir périodiquement le bilan de son action ;

L'EPS doit faire partie des épreuves de composition à partir du CM et figurer au programme du (CFEPD) dans les activités suivantes :

- Course : 50m filles ; 60m garçons
- Lancer : 2kg filles ; 3kg garçons
- Grimper : 3m filles et garçons
- Saut : hauteur et longueur pour les filles et les garçons.

2.2 La région de Dosso

La région de Dosso est située à l'extrême sud –ouest du pays, à une latitude nord de 11°50 et 14°40 et une longitude est de 2°30 et 4°40.

Au nord et à l'ouest Dosso est limitée par la région de Tillabéry au sud – ouest par la république du Bénin à l'est par la région de Tahoua et au sud-est par la république fédérale du Nigeria.

La superficie de Dosso fait 31000km² avec une population de 1.921.202 habitants dont 949.971 femmes. Le taux de croissance dans cette région est de 3,1%.

2.2.1 L'inspection pédagogique de la commune de Dosso

L'inspection a été créée par arrêté N° 0045 /SEEN/DEPDI/DEP du 29 février 1993. L'inspection couvre toutes les écoles d'enseignements traditionnels publiques et privées de la commune de Dosso.

La carte scolaire de la commune se présente comme suit :

- 40 écoles publiques ;
- 03 écoles communautaires ;
- 05 écoles privées ;
- 01 école expérimentale.

L'inspection compte au total 49 écoles avec un effectif de 451 enseignants dont 386 femmes soit 88,18% de l'effectif total.

L'inspection de la commune de Dosso dispose de 2 secteurs pédagogiques :

Le secteur 1 : couvre 25 écoles et,

Le secteur 2 : couvre 24 écoles.

L'inspection dispose d'un inspecteur et de 2 conseillers pédagogiques qui assurent l'animation pédagogique.

2.2.2 Situation des écoles et classes.

Ce tableau ci-dessous nous fait ressortir 49 écoles dans l'inspection et 322 classes dont 218 construites en matériaux définitifs, 26 en semi-dur et 78 classes en paillotes.

Tableau N°1 (source : IEB /DO)

Type d'enseignement	Nombre d'écoles	Nombre de classes				
		dur	Semi - Dur	Banco	paillote	total
• Traditionnel public	40	192	19	0	71	282
• Traditionnel communautaire	03 01	3 6	0 0	0 0	3 0	6 6
• Expérimental	05	17	7	0	7	31
• Traditionnel privé						

Total IEB	49	218	26	0	81	325
------------------	-----------	------------	-----------	----------	-----------	------------

2.2.3 Effectif par cours et par sexe

L'effectif de l'ensemble des élèves de l'inspection est de 11704 dont 6029 garçons et 5675 filles.

Tableau N°2 (source : IEB /DO)

Classes	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Garçons	1197	1024	984	991	844	971	6029
Filles	1135	1024	898	943	761	924	5675
Total	2332	2048	1882	1934	1605	1895	11704

2.2.4 Population et Taux Brut de Scolarité(TBS)

La population scolarisée est de 11704 élèves dont 5675 fille.

Tableau N°3 (source : IEB /DO)

Catégories	Population scolarisable	Population scolarisé	Taux
Total	14774	11704	88%
Filles	7535	5675	75%

2.2.5 Personnel et Enseignants

L'effectif du personnel enseignant de l'inspection de la commune de Dosso est de 451 enseignants dont 386 Femmes.

Tableau N°4(source : IEB /DO)

Types d'enseignements	Conseillers Pédagogiques			Instituteurs			Instituteurs Adjoints			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T

• Traditionnel Public	2	-	2	18	28	46	11	50	61	29	78	107
• Expérimental	-	-	-	-	2	2	-	-	-	-	4	4
• Traditionnel Privé	-	-	-	6	-	6	11	4	15	17	4	21
• Communautaire	-	-	-	1	23	24	15	277	292	16	300	316
• Contractuels												
Total	2	-	2	25	53	78	40	334	371	65	386	451

III. Méthodologie

Elle est basée essentiellement sur l'approche quantitative. Les données ont été recueillies au moyen de deux(2) techniques que sont la revue documentaire et l'enquête sur le terrain. Cette dernière a consisté en l'administration d'un questionnaire.

3.1 Population cible.

Notre enquête a concerné:

- 50 enseignants
- 08 coordonateurs de CAPED
- 03 encadreurs (2 conseillers et 1 inspecteur)

Soit un total de 61 personnes enquêtées.

3.2 Outils et collecte des données

Pour le besoin de l'enquête nous avons élaboré et adressé trois(3) types de questionnaires aux :

- Enseignants

- Coordonateurs de CAPED
- Conseillers et inspecteur.

Pour faciliter l'administration de ces questionnaires nous avons pris contact avec l'inspecteur primaire de la commune de Dosso qui nous a donné une lettre circulaire. Cette correspondance nous a permis d'accéder facilement aux différents chefs d'établissements. Ces directeurs ont distribué à leur tour les questionnaires que nous avons adressés aux enseignants et coordonateurs de CAPED. Cela nous a permis par la suite de récupérer l'ensemble de nos questionnaires sans problème.

3.3 Période du déroulement de l'enquête

L'enquête sur le terrain qui a lieu du 1^{er} au 31 Juillet 2009 a consisté dans un premier temps à échanger avec les maîtres d'école sur l'enseignement de l'EPS et dans un second temps nous avons pris la dernière semaine de juillet pour administrer les questionnaires. L'ensemble des sujets ont pu remplir lesdits questionnaires dans un délai d'une semaine.

3.4 Difficultés rencontrées

La première difficulté à laquelle nous avons été confronté est d'abord l'insuffisance de nos ressources financières. Nous avons étudié sans bourse c'est pourquoi nous avons limité notre étude sur uniquement l'inspection de l'enseignement de base 1 de la commune de Dosso.

La deuxième difficulté est liée à l'éloignement des écoles et nous avons fait plusieurs va et vient.

3.5 Traitement des données

Nous avons réalisé le dépouillement en rassemblant les réponses identiques.

Les réponses obtenues ont été calculées en pourcentage par rapport aux totaux des effectifs et en fonction de chaque type de questionnaire.

Ensuite nous avons fait des histogrammes pour mieux interpréter nos résultats.

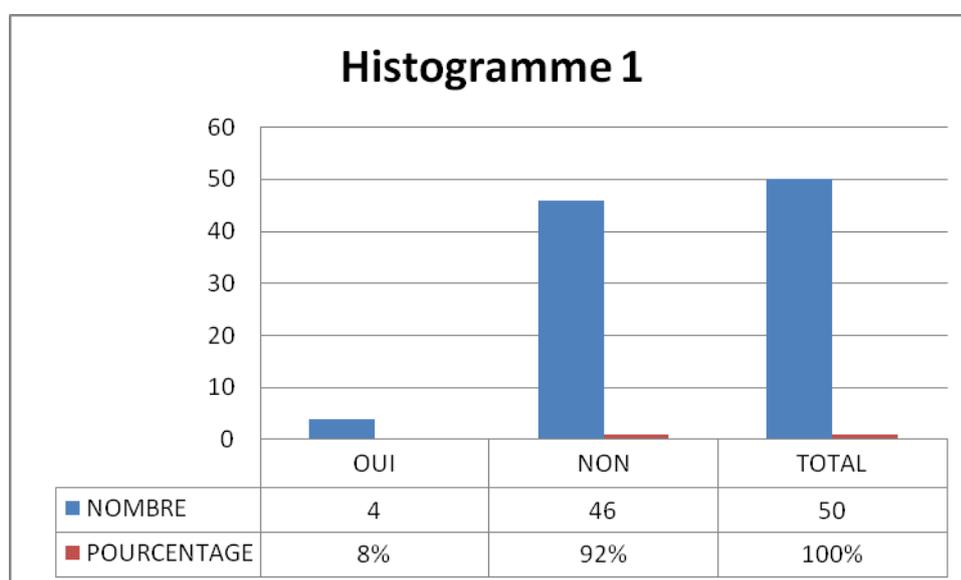
IV. Analyse et interprétation des résultats

Dans cette partie nous présentons les réponses recueillies auprès des enseignants, des coordonateurs des CAPED, les conseillers et l'inspecteur.

4.1 Réponses de questionnaire adressé aux enseignants.

A ce niveau des enseignants, ils ont tous répondu aux questions posées et il ressort les résultats suivant :

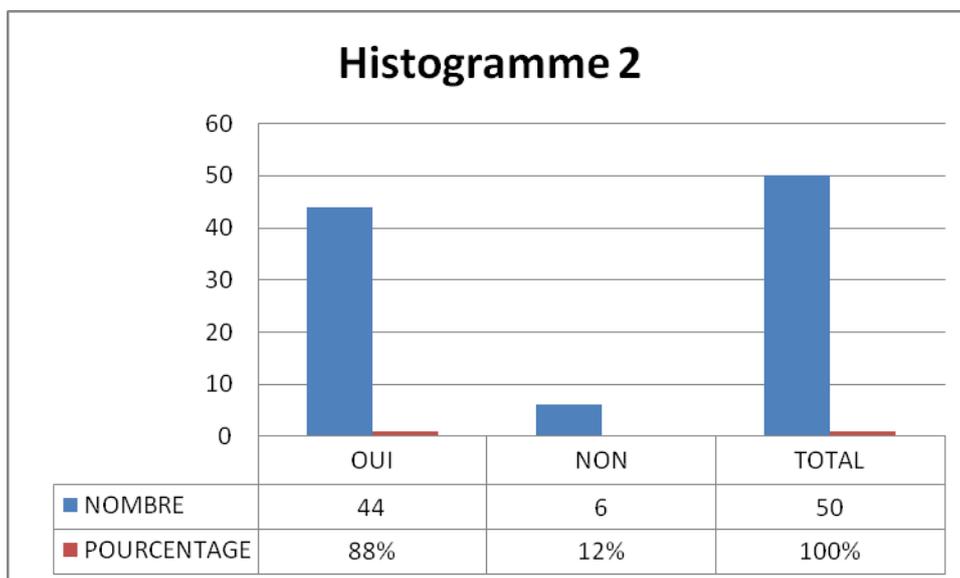
4.1.1 Les enseignant ont-ils un programme d'E.P.S ?



Histogramme 1 :

L'histogramme nous montre que 46 enquêtés soit 92% des enseignants n'ont pas de programme d'enseignement en EPS contre 4 enquêtés soit 8% qui en ont. Cela montre que l'écrasante majorité des enseignants ne font pas de programmation trimestrielle ou annuelle de l'établissement.

4.1.2 L'E.P.S est-elle inscrite dans votre emploi du temps ?

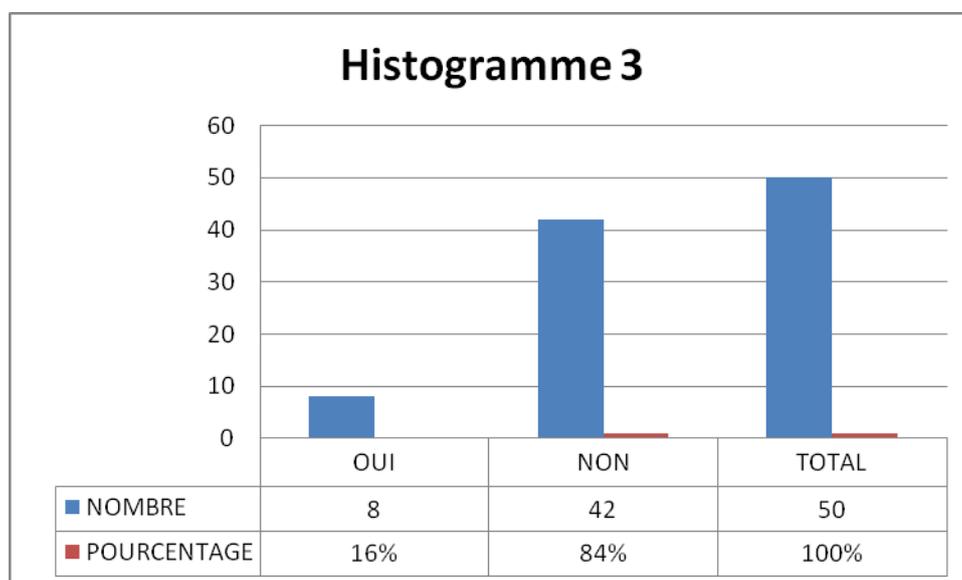


Histogramme 2 :

Sur les 50 enquêtés, 44 enseignants soit 88% prévoient dans leur emploi du temps l'enseignement de l'E.P.S, seuls 6 enseignants soit 12% n'ont pas du tout inscrit l'E.P.S. dans leur emploi du temps.

Malgré son caractère obligatoire force et de constater qu'il ya paradoxalement des enseignants qui n'inscrivent pas l'E.P.S dans leur emploi du temps.

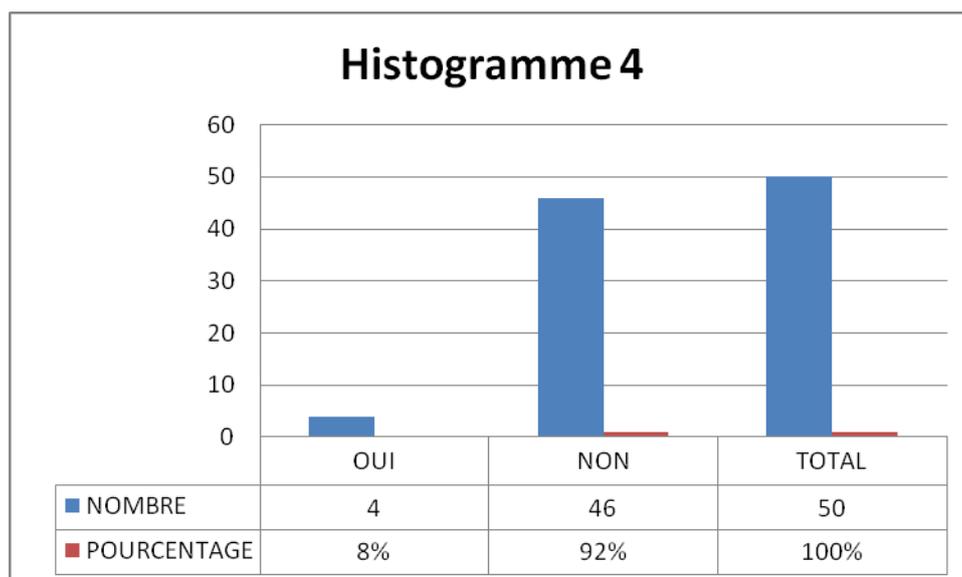
4.1.3 Les séances prévues dans l'emploi du temps sont-elles respectées ?



Histogramme 3 :

Il ressort de cet histogramme que 42 enseignants soit 84% d'enquêtés ne respectent pas régulièrement l'enseignement de l'E.P.S à l'école. Seuls 8 enseignants soit 16% dispensent régulièrement des cours d'E.P.S à l'école.

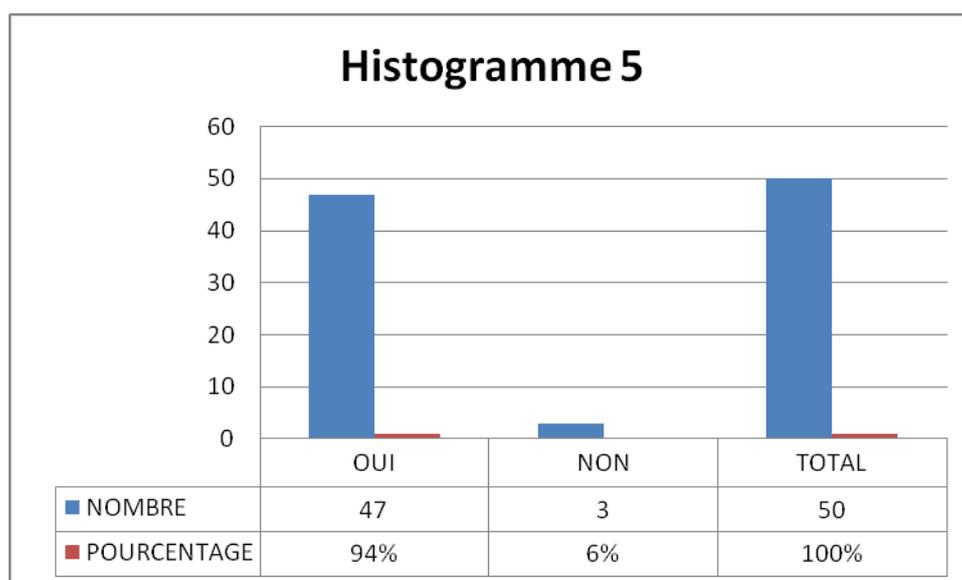
4.1.4 Les enseignants possèdent-ils les documents de travail?



Histogramme 4

A ce niveau 46 enseignants sur 50 soit 92% des enquêtés ne disposent d'aucun support pédagogique pouvant servir de livre du maître pour la préparation de la leçon, ce qui rend la tâche encore plus difficile. Seuls 4 enseignants soit 8 % disposent dudit support.

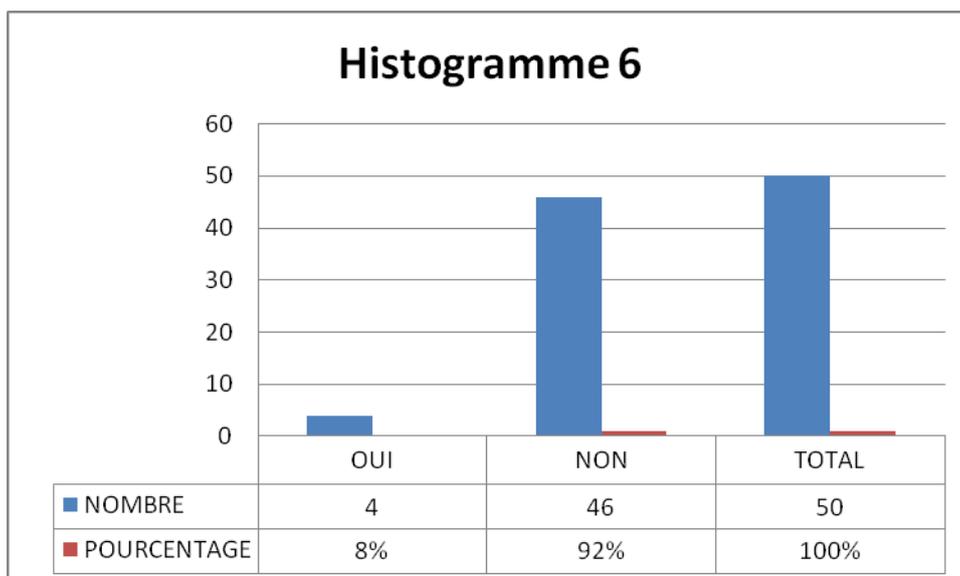
4.1.5 L'insuffisance du contenu des instructions officielles (I.O) est-elle un facteur de blocage?



Histogramme 5 :

Il ressort de cet histogramme que 47 enquêtés soit 94% pensent que les I.O n'ont pas été suffisamment détaillées et seulement 6% pensent le contraire.

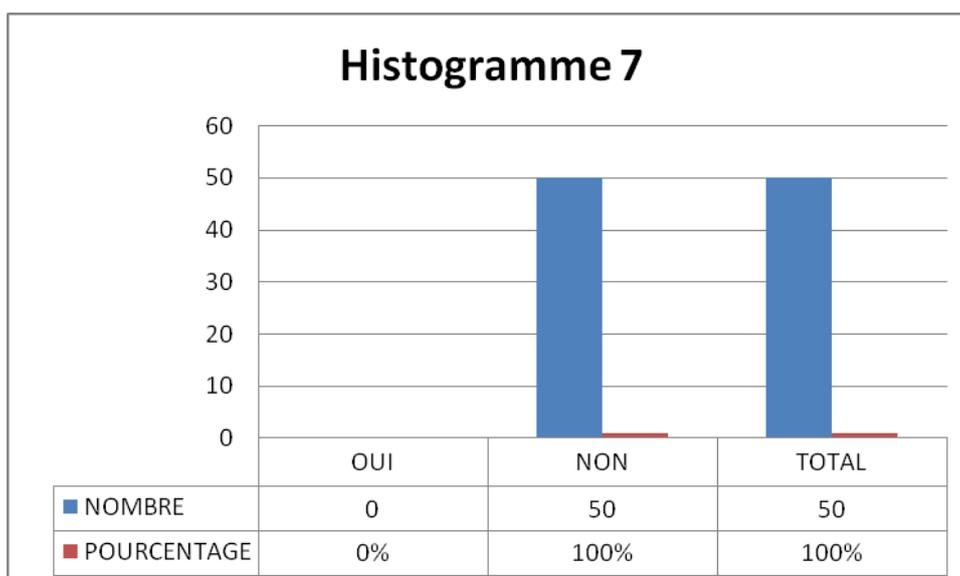
4.1.6 Les enseignants préparent-ils leurs leçons d'E.P.S ?



Histogramme 6 :

Cet histogramme montre que 46 enquêtés soit 92% ne préparent pas la leçon d'E.P.S avant la séance pratique. Cela montre à quel point les enseignants négligent cette matière, contrairement aux autres disciplines qui font toujours l'objet de préparation journalière.

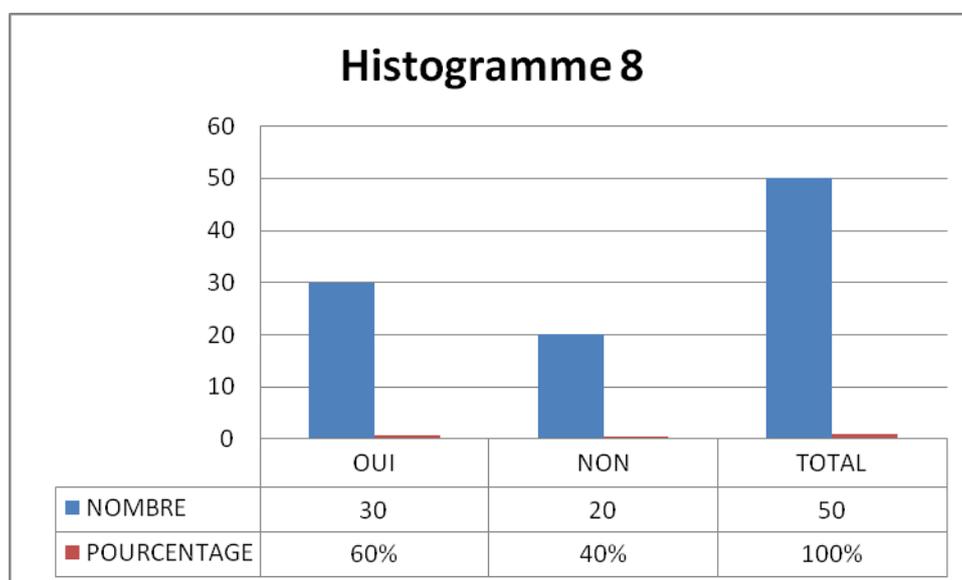
4.1.7 Les questions de l'E.P.S sont-elles traitées pendant les séances de CAPED ?



Histogramme 7 :

La totalité des enquêtés soit 100% déclarent que les questions liées à l'E.P.S ne sont pas discutées pendant les séances de CAPED. Nous pouvons retenir à ce niveau que les enseignants ne perçoivent pas clairement l'importance de l'enseignement de l'E.P.S.

4.1.8 Les enseignants disposent-ils de terrain pour d'E.P.S?

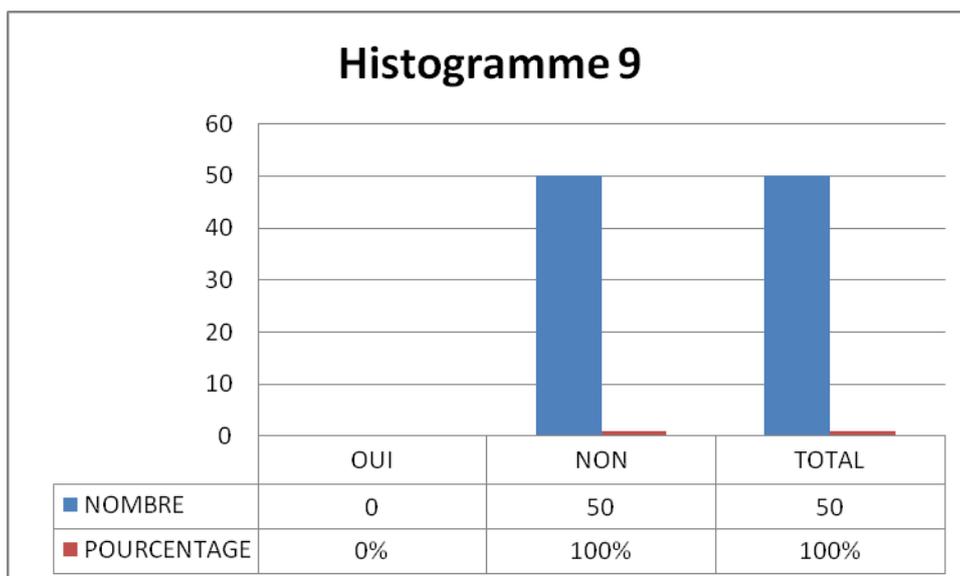


Histogramme 8 :

L'histogramme montre que 30 enquêtés soit 60% ont un terrain d'E.P.S dans leur établissement par contre 20 enquêtés soit 40% n'ont pas de plateau d'E.P.S dans leur établissement.

L'absence d'installation sportive dans les écoles rend la pratique de l'E.P.S beaucoup plus difficile.

4.1.9 Les enseignants disposent-ils de matériel d'EPS à l'école ?



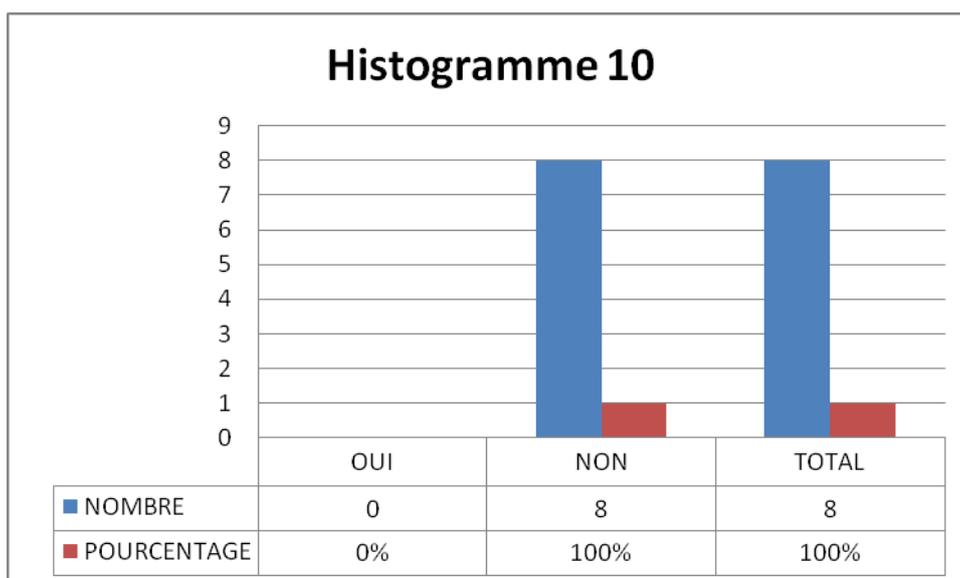
Histogramme 9 :

Tous les enquêtés soit 100% n'ont pas de matériel sportif dans leur école.

4.2 Réponses de questionnaire adressé aux coordonateurs de CAPED.

Les coordonateurs de CAPED qui sont en même temps des directeurs d'école ont donnés les réponses suivantes :

4.2.1 L'EPS est-elle inscrite dans la liste des thèmes de session de CAPED ?



Histogramme 10 :

Sur les 8 coordonateurs enquêtés, aucun ne programme l'E.P.S dans le choix des thèmes de CAPED. Ce qui montre le degré de marginalisation de la matière au profit des autres disciplines d'enseignement.

4.2.2 Pour quelles raisons l'EPS n'est-elle pas enseignée?

A ce niveau les réponses recueillies auprès des coordonateurs sont entre autres :

- L'absence des textes officiels réglementant l'enseignement de l'E.P.S de manière précise et unique selon les ordres d'enseignement au niveau primaire.
- Le manque de formation
- L'insuffisance d'installations sportives.
- Un manque notoire de matériels sportifs.
- Le manque de documentation.

4.2.3 Quelles sont les suggestions des coordonateurs pour améliorer la situation?

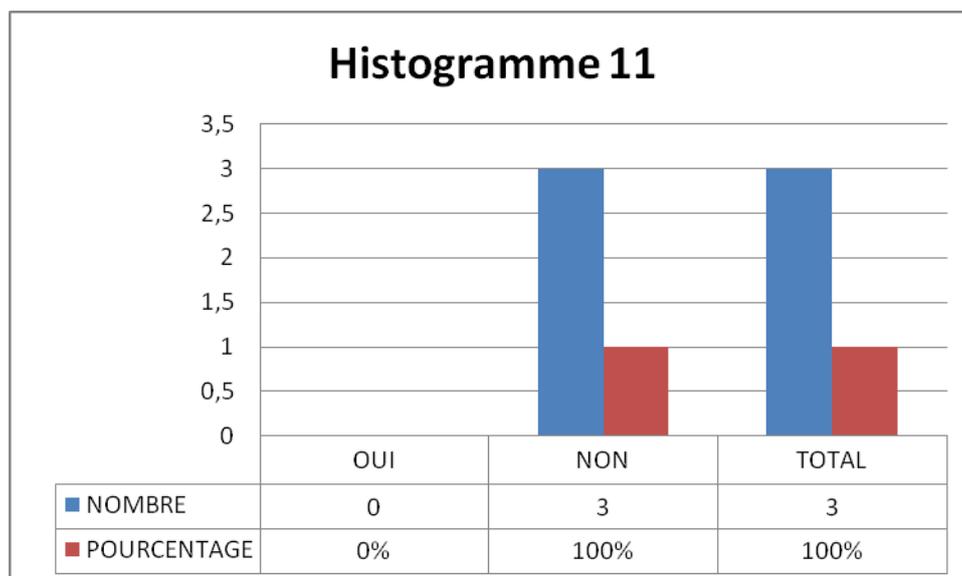
Les coordonateurs de CAPED ont suggéré :

- La révision des instructions officielles et leur large diffusion ;
- La dotation des écoles en manuels d'enseignement de l'E.P.S à l'image du « livre du maître » ;
- D'aménager des terrains de sport dans les écoles ;
- D'équiper les écoles en matériels sportifs en quantité suffisante.

4.3 Réponses de questionnaire adressé aux conseillers et à l'inspecteur.

En ce qui concerne les réponses données par les conseillers et l'inspecteur, les résultats sont les suivants :

4.3.1 Les séances d'E.P.S sont-elles observées pendant les visites de classes ?



Tous les encadreurs ont affirmé qu'ils ne suivent pas les leçons d'E.P.S sauf pour le cas des enseignants candidats aux examens du certificat d'aptitude professionnel (C.A.P). Cela prouve le peu d'intérêt accordé à l'EPS par les responsables du suivi pédagogique.

4.3.2 Quelle appréciation est faite de la pratique de l'E.P.S à l'école primaire ?

A ce niveau, les encadreurs ont tous reconnu que l'E.P.S n'est pas enseignée à l'école primaire et que cette discipline est marginalisée par rapport aux autres. Ils estiment aussi qu'il ya un manque de formation solide à la base (école normale) des enseignants en matière d'E.P.S. En outre ils ont fait remarquer une absence de documentation (guide pédagogique) et de plateau d'EPS dans les écoles et un manque de compétitions sportives interscolaires.

4.3.3 Quelles sont les suggestions faites par les encadreurs ?

Les encadreurs suggèrent:

- La revalorisation de l'enseignement de l'E.P.S en lui attribuant un coefficient.

- La création des structures de formation continue et d'une cellule de suivi pédagogique en E.P.S.
- La dotation des écoles en matériels didactiques et sportifs.
- La création d'infrastructure sportive dans les écoles.
- L'organisation régulière de compétitions sportives interscolaires.

4.4 Synthèse et discussion des résultats

Les investigations que nous avons menées au cours de la présente étude et les résultats qui en ont découlé confirment notre hypothèse de recherche.

En effet, les enseignants ont reconnu que les instructions officielles constituent un facteur de blocage dans l'enseignement de l'EPS du fait qu'elles n'ont pas été détaillées au niveau des tâches de conceptions, d'organisation, d'investigation et d'évaluation.

Les insuffisances constatées ne permettent pas aux enseignants d'exploiter à bon escient les instructions officielles (IO).

Selon les résultats de l'enquête 92% des enseignants ne disposent pas de document pédagogique sur l'enseignement de l'EPS et cela explique, en partie, le manque de préparation des leçons d'EPS. Il est important que l'enseignant ait une documentation sur la matière qu'il enseigne, cela lui permettra de se cultiver davantage et de préparer régulièrement les séances (leçons) d'EPS.

L'irrégularité dans la pratique de la discipline à l'école est une réalité sur le terrain et offre une image peu reluisante de l'état de pratique de l'EPS. On peut même affirmer qu'elle régresse au regard des résultats qui indiquent que seuls 16% des enquêtés enseignent régulièrement l'EPS à l'école contre 84%.

Notre enquête a relevé aussi que 40% des enseignants questionnés n'ont pas de terrain destiné à l'EPS. Cela suppose que les élèves n'auront pas la possibilité de suivre les cours de l'éducation physique malgré son caractère obligatoire.

S'agissant des coordonateurs des CAPED qui sont en même temps des directeurs d'école, ils déclarent n'avoir jamais programmé l'EPS dans leur

calendrier d'activités. Ce comportement réduit les possibilités de la formation continue des enseignants en matière d'EPS.

Par ailleurs, les coordonnateurs pensent que les enseignants ne dispensent pas l'EPS à l'école parce qu'ils sont confrontés à un certain nombre de difficultés liées à l'absence de textes officiels réglementant l'enseignement de l'EPS à l'école, le manque de formation, l'insuffisance des installations sportives, ainsi qu'au manque de matériel et de documentation dans les écoles.

Quant aux encadreurs pédagogiques, ils reconnaissent tous le peu d'intérêt que les enseignants accordent à l'EPS. Les rares enseignants qui s'adonnent à l'enseignement de l'EPS sont des candidats aux examens professionnels. Les encadreurs eux-mêmes ne font pas l'animation pédagogique de l'EPS, or l'encadrement pédagogique concerne toutes les disciplines inscrites au programme scolaire.

Par conséquent la négligence de l'EPS de la part même des encadreurs censés apporter des solutions aux difficultés que rencontrent les enseignants rend la situation plus difficile. Ce manque d'encadrement a favorisé davantage l'abandon de l'enseignement de l'EPS à l'école.

Les encadreurs pensent que cette situation est due au manque de formation à la base (au niveau des écoles normales), à l'absence de documentation dans le domaine et à l'absence de plateau d'EPS dans certaines écoles.

Enfin, au regard de tous les résultats obtenus au cours de notre recherche nous pouvons dire que l'insuffisance du contenu des instructions officielles le manque de documents pédagogiques dans le domaine de l'EPS, le manque de formation et l'absence d'infrastructures dans certaines écoles constituent des facteurs qui entravent l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

Cette situation préoccupante interpelle les autorités administratives et les responsables académiques afin qu'elles créent les conditions d'une relance de l'enseignement de l'EPS à l'école pour que triomphe le droit de l'enfant à l'Education Physique et au Sport.

4.5 Suggestions et perspectives

La situation actuelle de léthargie dans laquelle se trouve l'enseignement de l'EPS à l'école primaire mérite une réflexion approfondie.

L'abandon progressif de la discipline par les enseignants et les encadreurs devient de plus en plus préoccupant.

A ce titre, il s'agira pour nous de faire des suggestions à partir des ouvrages que nous avons consultés, de l'analyse des résultats de l'enquête et des informations recueillies sur le terrain.

❖ Au niveau des autorités du ministère de l'éducation nationale

Nous suggérons :

- La création d'une direction de l'éducation physique qui prendra en charge toutes les questions liées à l'EPS et au sport scolaire.
- la révision des instructions officielles datant de 1988, afin de corriger les insuffisances constatées dans ledit document.
- la création d'une cellule pédagogique qui s'occupera de l'élaboration des curricula.
- La programmation à l'avance des plateaux d'EPS pour toutes les écoles en création.
- la dotation des écoles en moyens didactiques, matériels et installations sportifs.
- La supervision et le contrôle pédagogique des enseignants sur le terrain.
- La prise en compte de la note de l'EPS à l'examen de fin du cycle primaire.
- L'instauration au niveau de toutes les régions d'un championnat scolaire sportif des écoles primaires.

Pour la formation initiale :

- De réviser le programme actuel de l'enseignement de l'EPS dans toutes les écoles normales d'instituteurs qui accueillent les élèves maîtres.
- D'affecter des professeurs d'EPS dans les écoles normales d'instituteurs.
- De doter les élève-maîtres en document pédagogique à la fin de leur cycle.

Pour la formation continue :

- D'organiser des séances d'EPS régulièrement au niveau des CAPED.
- Affecter un conseiller pédagogique d'EPS dans les inspections de l'enseignement de base 1, pour un meilleur encadrement des CAPED et des enseignants sur le terrain.

Pour le sport scolaire :

Au-delà de l'intervention de l'Etat, les partenaires de l'école (ONG, les Associations, et autres institutions) doivent être sensibilisés sur les bienfaits de l'EPS afin qu'ils accompagnent les efforts de l'Etat dans ce domaine. Cette contribution attendue des partenaires de l'école doit se manifester en termes de :

- Financement de compétitions interscolaires
- Dotation des écoles en matériel sportif.
- Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de la pratique de l'EPS à l'école primaire.

Conclusion

La présente étude réalisée sur la situation actuelle de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire de la commune de Dosso nous a permis de déceler quelques problèmes, non moins importants.

Dans notre démarche nous avons procédé d'abord à la recherche documentaire, ensuite nous avons soumis des questionnaires aux enseignants, aux coordonnateurs de CAPED, aux conseillers et à l'inspecteur. Les résultats auxquels nous sommes parvenus révèlent que les instructions officielles constituent un facteur de blocage dans l'enseignement de l'EPS à l'école primaire. Aussi, l'absence de détail ne permet pas une exploitation rationnelle du document par les enseignants selon l'avis de 46 enquêtés soit 92%.

Le manque de guide pédagogique dans les écoles est une réalité. C'est le point de vue de 46 enquêtés soit 92%. Il y a aussi 40% d'enseignants qui n'ont pas de plateau d'EPS à l'école. Les coordonnateurs de CAPED et les conseillers ont relevé le manque de formation des enseignants en matière d'EPS.

Toutes ces difficultés ne permettent pas aux enseignants de préparer les leçons d'EPS, de manière écrite et d'enseigner les séances d'EPS régulièrement telles que prévues dans les emplois du temps. Selon les résultats seuls 16% des enquêtés sont réguliers et d'après les informations, la majorité de ces enseignants sont des candidats aux examens du certificat d'aptitude professionnel (CAP).

Au regard des résultats obtenus, nous pouvons confirmer notre hypothèse de recherche : la situation actuelle de l'irrégularité de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire est liée à l'insuffisance du contenu des instructions officielles, au manque de documents pédagogiques dans les écoles, au manque de formation des enseignants et au manque d'infrastructures sportives dans certaines écoles.

Les solutions que nous préconisons en réponses à ces difficultés sont entre autres, de faire le bilan des instructions officielles, la révision de celles-ci et la création d'une cellule pédagogique à l'INDRAP.

Celle-ci s'occupera non seulement de la formation des conseillers et inspecteurs des écoles primaires en matière d'EPS, mais aussi éditera des fascicules sur l'EPS en tenant compte des différents niveaux d'enseignements. D'installer des infrastructures sportives dans les écoles qui n'en ont pas et de donner une formation de qualité en EPS aux enseignants dans les Ecole Normale d'Instituteurs.

L'enseignement de qualité à l'école doit permettre à chaque enfant d'avoir une formation aux valeurs fondamentales telles que le respect des règles de vie sociale, et la confiance en soi à travers la pratique de l'EPS.

L'EPS pratiquée de façon régulière contribue à l'acquisition de la santé physique et mentale mais aussi l'acquisition des habiletés motrices indispensables pour la vie.

Aussi, vu l'importance de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire les cours doivent être assurés de manière régulière, pour que le système éducatif nigérien

puisse garantir davantage le droit à l'éducation physique et au sport à tous les enfants des écoles primaires du Niger.

Bibliographie

- 1** Bélanger, S. (2006). *De la psychologie à la politique de l'enfant inadapté*. Paris : Puf
- 2** Bergéron, M. (1993), *le développement psychologique de l'enfant : du premier âge à l'adolescence*. Paris : Puf
- 3** Bernard, A. (1988). *Psychologie à l'école*. Paris. Puf.
- 4** TOURE *La problématique de l'enseignement de l'EPS à l'école élémentaire : Cas de la commune de Thiès*. Mémoire de Maîtrise es sciences et techniques de l'activité physique et du sport (STAPS) Dakar 1998.
- 5** Conférence générale de l'UNESCO (1978), *Charte Internationale de l'éducation Physique et du sport*.

- 6 Conférence des Ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française [CONFEJES] 1988. *Intégration de l'EPS en milieu choisis au hasard d'éducation*. Québec. CONFEJES.
- 7 Conférence des Ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française [CONFEJES] 1982 *Intégration de l'EPS à l'école primaire*. Brazzaville. CONFEJES.
- 8 Conférence des Ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française [CONFEJES] 1992 *Intégration de l'EPS à l'école primaire*. Dakar. CONFEJES.
- 9 Commission Electorale Nationale Indépendante du Niger, 1999 *Constitution du 04-Aout 1999* Niamey, Edition CENI.
- 10 Deldime, R. (1984) *Le développement de l'enfant*, Paris : Puf
- 11 HIMA (2006) *Pratique de l'éducation physique et du sport et développement psychologique des enfants à l'école primaire*. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'inspection de l'éducation de base, Université Abdoumoumouni, ENS Niamey-Niger.
- 12 Institut National de Documentation, de la Recherche et d'Animation Pédagogique. (INDRAP). 1990. *Programme de l'enseignement du premier degré : Instructions Officielles et Commentaire pédagogique*, Niamey, éditions Alpha.
- 13 Librairie Internationale (1988). *Pédagogie pratique pour l'Afrique*. Abenas d'ardèche : les presses lienhart & Cie
- 14 Mahaman Lawan Seriba (1992). *Rôles sociaux de la pratique des APS*. Revue STAPS INJS, Niamey-Niger
- 15 Ministre de l'Education Nationale (MEN) 1998. *Loi d'orientation du système éducatif Nigérien (LOSEN)* Niamey, Alpha.
- 16 Ministère de l'Education Nationale (MEN) 1990. Programme de l'enseignement du 1^{er} degré : Instructions Officielles et commentaires pédagogiques. Maison d'édition et de diffusion du Sahel Niamey.

- 17 Ministre de l'Education Nationale (MEN) 1988. *Séminaire des inspecteurs et cadres des écoles normales*. Maradi, MEN
- 18 SANE (2001). *Place et importance des APS dans l'éducation des enfants du préscolaire. Exemple de 4 districts du département de Dakar*. Mémoire de Maîtrise es sciences et techniques de l'activité physique et du sport (STAPS) Dakar 2001.
- 19 SOUMANA (1992) *Education physique et sportive une discipline marginalisée*. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'inspection de l'éducation de base, Université Abdoumoumouni, ENS Niamey-Niger.
- 20 Piaget, J. (1968). *Développement de l'intelligence chez l'enfant* ; Paris : Puf.
- 21 Pélicier, Y. (1993). *L'homme et le sport* : Paris édition LIDIS.
- 22 Boureima (1992) *l'émergence de l'EPS à l'école primaire* : Revue STAPS INJS Niamey-Niger.
- 23 Sougouma, (2001) *L'EPS à l'école primaire*. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'inspection de l'éducation de base 1, Université Abdoumoumouni, ENS Niamey-Niger.
- 24 Piaget, J. (1968). *Développement de l'intelligence chez l'enfant* ; Paris puf.
- 25 Voizot, B (1998). *Développement de l'intelligence chez l'enfant*. Paris : Armand Colin.

Webographie.

1 Fabiano, T. (2008) *Entraînement chez l'enfant et chez l'adolescent*. Aix en province : Faculté des lettres. Consulté le 20 octobre 2009, tiré de <http://copsisdevant>.

Linternaute.com/membres/2795215/4291803241/thierry_fabiano.

2 Sport sans Frontière. (2008) *Sport et santé*. Paris : Fondation de France. Consulté le 22 octobre 2009, tiré de <http://www.sportsansfrontiere.org/fr>.

ANNEXES

Questionnaire adressé aux enseignants du primaire

Ce questionnaire entre dans le cadre d'une monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'inspection de l'éducation populaire de la jeunesse et des sports. Il a pour but de déterminer l'absence ou l'insuffisance de la pratique effective de l'éducation physique à l'école primaire.

1. Identification

- ♦ Sexe : M F
- ♦ Grade :
 - Instituteur (trice)
 - I.A
 - Autres
 - (à préciser).....

2. Avez-vous un programme d'EPS ?

Oui Non

3. Programmez-vous l'EPS dans votre emploi du temps ?

Oui Non

Si Non, pourquoi ?

4. Respectez-vous régulièrement les séances d'EPS prévues dans votre emploi du temps ?

Oui Non

Si Non, pourquoi ?

5. Disposez-vous de documents pédagogiques pour vos préparations ?

Oui Non

6. Pensez-vous que l'insuffisance du contenu des instructions officielles(IO) constitue un facteur de blocage de l'enseignement de l'EPS ?

Oui Non

7. Est-ce-que-vous préparez la leçon d'EPS ?

Oui Non

8. Traitez-vous des questions d'EPS pendant les séances de CAPED ?

Oui Non

9. Avez-vous un terrain d'EPS dans votre établissement ?

Oui Non

10. Disposez-vous du matériel sportif à l'école ?

Oui Non

11. Quelles sont vos suggestions pour une pratique effective de l'EPS à l'école primaire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Questionnaire adressé aux Coordonnateurs des CAPED

Ce questionnaire entre dans le cadre d'une monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'inspection de l'éducation populaire de la jeunesse et des sports. Il a pour but de déterminer l'absence ou l'insuffisance de la pratique effective de l'éducation physique à l'école primaire.

1. Identification

- ♦ Sexe : M F
- ♦ Fonction :

2. Est-ce-que vous inscrivez l'EPS dans la liste des thèmes de session de CAPED ? Oui Non
Si Non, pourquoi ?

3. Selon vous, pourquoi les enseignants n'enseignent-ils pas l'EPS ?
.....
.....
.....

4. Quelles sont vos suggestions pour remédier à ce problème ?
.....
.....
.....

Questionnaire adressé aux Conseillers Pédagogiques et à l'inspecteur.

Ce questionnaire entre dans le cadre d'une monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'inspection de l'éducation populaire de la jeunesse et des sports. Il a pour but de déterminer l'absence ou l'insuffisance de la pratique effective de l'éducation physique à l'école primaire.

1. Identification

- ♦ Sexe : M F
- ♦ Fonction :

2. Pendant les visites de classes, observez-vous l'enseignement de l'EPS ? Oui Non

Si

Non,

pourquoi ?.....

3. Quelle appréciation faites-vous actuellement de la pratique de l'EPS à l'école primaire ?

.....

.....

.....

.....

4. Quelles sont vos suggestions pour un meilleur enseignement de l'EPS à l'école primaire ?

.....

.....

.....

.....